



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'enseignement
maritime :
du CAP au titre
d'ingénieur

Sommaire

→ CHIFFRES CLÉS p.3

→ LA MER : UNE PASSION, DES MÉTIERS p.4

→ VOUS ÊTES COLLÉGIEN p.6

→ VOUS ÊTES LYCÉEN p.10

→ OÙ SE RENSEIGNER ? p.14

→ À SAVOIR p.15

Chiffres clés

→ ENSEIGNEMENT MARITIME

12 lycées en France métropolitaine

1850 lycéens en 2019-2020

10 formations initiales du CAP au titre d'ingénieur

1200 élèves formés à l'ENSM* en 2018

→ EMPLOI

Filière maritime et portuaire : 400000 emplois

Filière pêche : 100000 emplois dont 20000 marins-pêcheurs environ

Cultures marines : 20000 emplois

→ SALAIRES

Le salaire du marin dépend de 4 conditions principales :

- de la formation suivie et du titre professionnel obtenu ;
- de la fonction exercée à bord du navire ;
- des caractéristiques du navire (jauge, taille, catégorie) ;
- du type de navigation (embarquement de courte durée ou au long cours).

Le salaire moyen brut varie de 2000 €/mois pour un matelot débutant à 7000 €/mois pour un capitaine (sur les plus gros navires).

* École nationale supérieure maritime

La mer :

une passion... des métiers

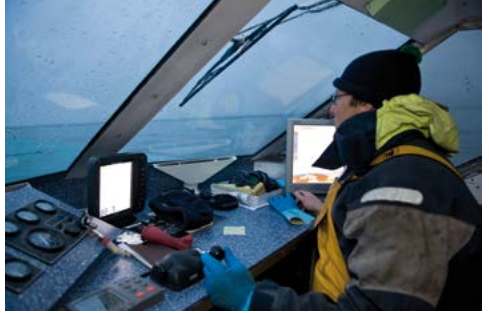
La formation professionnelle maritime prépare aux métiers de la navigation, dans les filières du commerce, de la pêche et de la plaisance, mais aussi aux métiers des cultures marines : conchyliculture, algoculture, aquaculture maritime... Elle est ouverte aux jeunes et aux adultes et s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

À l'issue de la formation professionnelle maritime, et après un temps de navigation (expérience professionnelle), les élèves obtiennent un brevet maritime* reconnu à l'international par plus de 200 pays.

En partant d'un niveau de qualification modeste, il est possible de parvenir à des brevets de commandement par la formation continue. La formation professionnelle maritime est en effet marquée par une tradition de promotion sociale.

Deux conditions sont requises pour exercer la profession de marin : l'aptitude médicale et la formation professionnelle.

*À l'exception de la filière cultures marines.



Vous êtes collégien

S'inscrire en lycée professionnel

→ JUSQU'AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Des lycées localisés tout le long du littoral, principalement les 12 lycées professionnels maritimes (LPM), ainsi que des établissements privés en outre-mer dispensent des formations liées aux métiers de la mer.

Cet enseignement prépare au métier de marin dans toutes les filières : commerce, pêche, plaisance, cultures marines.

2 certificats d'aptitude professionnelle

Ils s'adressent aux jeunes issus d'une classe de 3^e de collège.

- Le CAP maritime permet d'acquérir le niveau de base exigé pour devenir marin professionnel.

- Le CAP conchyliculture prépare aux activités de production de coquillages marins (ostréiculture, mytiliculture).

Les formations au CAP s'effectuent sur deux années durant lesquelles l'élève doit effectuer plusieurs périodes de stage obligatoires (8 à 12 semaines).

Après l'obtention du CAP, deux solutions s'offrent à l'élève :

- entrer dans la vie active en s'embarquant sur un navire professionnel en tant que matelot ou en intégrant une entreprise conchylicole, selon la formation choisie ;
- poursuivre son cursus scolaire en intégrant une classe de première pour préparer un baccalauréat professionnel.

The background of the page is a close-up photograph of a boat's deck. It features several thick, light-colored ropes (likely made of natural fibers) that are coiled and secured to wooden bollards. The bollards are made of dark, polished wood and have a rounded, conical shape. The ropes are arranged in a complex pattern, with some running vertically and others horizontally. The lighting is bright, suggesting a sunny day, and the overall scene is clean and well-maintained. The text is overlaid on a semi-transparent white box in the upper left quadrant of the image.

PAROLES DE PROFESSEUR

Alexis M., enseignant au LPM de Fécamp
(CAPM de matelot)

« La première chose à dire aux jeunes que cette filière attire, c'est qu'ils n'ont pas forcément besoin d'avoir navigué avant. Sur le bateau, certains élèves sont tout de suite doués et font preuve d'un grand sens pratique, alors qu'ils n'ont jamais embarqué. Pour être un bon marin, il faut être débrouillard, c'est certain, mais une bonne dose d'humilité et un bel esprit d'équipe sont tout aussi indispensables. J'ajoute qu'il faut aussi avoir le goût de l'innovation, car les métiers de la mer évoluent en permanence et font appel aux technologies les plus récentes... Ce qui ne m'empêche pas de commencer la formation en apprenant à mes élèves à se servir d'une boussole et à observer les vents et les marées ! »

Vous êtes collégien / S'inscrire en lycée professionnel maritime

→ JUSQU'AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

La seconde professionnelle maritime est une seconde commune à l'ensemble des spécialités de baccalauréats professionnels maritimes. Elle garantit un socle minimal de connaissance dans le domaine maritime. Le choix d'une option de spécialité (consolidation) permet à l'élève de se familiariser avec la spécialité envisagée et celui d'une option d'exploration facilite la réorientation de l'élève qui aura acquis les fondamentaux d'une autre spécialité.

4 spécialités de bacs professionnels

- **Spécialité conduite et gestion des entreprises maritimes (CGEM) avec option commerce/plaisance ou pêche** : la formation prépare aux fonctions de marins professionnels dans le service pont des navires de commerce/plaisance (transports de marchandises ou de passagers) ou de pêche maritime.

- **Spécialité électromécanicien marine (EMM)** : le titulaire de ce bac professionnel est un technicien assurant la maintenance et la réparation

des machines principales et auxiliaires des navires, des systèmes électriques et des équipements des engins de pêche. Il peut être agent de maîtrise dans une entreprise maritime ou paramaritime.

- **Spécialité polyvalent navigant** : la formation mène à une double compétence. Le titulaire de ce bac peut être responsable (capitaine) ou mécanicien de petites unités à la pêche, au commerce ou à la plaisance.

- **Spécialité cultures marines** : la formation est orientée sur la production en milieu marin et la commercialisation d'espèces marines : poissons, coquillages, crustacés, algues. Marins professionnels, les élèves sont aussi préparés à la conduite de navires.

La scolarité se déroule sur trois années et comporte 18 semaines de formation en milieu professionnel.

Le diplôme du bac pro maritime offre la possibilité de poursuivre vers des études supérieures.



PAROLES DE LYCÉEN

Charles B., en 1^{re} professionnelle électromécanicien au LPM de Saint-Malo

« Depuis l'enfance, je fais de la voile. C'est de cette pratique que vient mon envie d'être marin, car je n'ai pas de grand-père capitaine ! Après avoir obtenu un BEP d'électronique, j'ai travaillé et je suis même parti à l'étranger. Et puis, j'ai décidé de renouer avec la mer. Je suis donc retourné au lycée maritime pour apprendre un métier en lien avec elle ; je prépare maintenant un bac pro en électromécanique. Si j'ai mention bien, je pourrais entrer directement en deuxième année à l'École nationale supérieure maritime pour préparer le brevet de chef mécanicien. Je serai alors officier de la marine marchande. Pour moi, la mer, c'est bien plus qu'un métier. »

Vous êtes lycéen

S'inscrire en lycée professionnel maritime

→ JUSQU'AU BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR MARITIME

2 spécialités de brevet de technicien supérieur maritime (BTSM)

L'admission s'effectue sur dossier, après candidature sur Parcoursup :

- directement en 1^{re} année pour les candidats titulaires d'un bac professionnel de la spécialité CGEM ou EMM, en fonction de la spécialité du BTSM envisagée ;
- après une année de mise à niveau maritime (MAN)* pour les candidats titulaires d'autres baccalauréats.

La formation comporte un minimum de 8 semaines de stages en milieu professionnel.

À l'issue du BTSM, les diplômés peuvent envisager la poursuite d'études supérieures, notamment à l'ENSM, ou une reconversion dans des activités à terre.

- Le BTSM pêche et gestion de l'environnement marin (PGEM) a pour objectif de former des marins, techniciens dans les domaines particuliers de la pêche et de la gestion de l'environnement marin. Les élèves acquièrent aussi des compétences en matière de :

- conduite et gestion des entreprises maritimes ;
- surveillance et préservation du milieu marin et gestion de la ressource.

Cet ensemble de compétences offre une véritable polyvalence permettant d'exercer indistinctement dans le secteur privé (dirigeant d'une entreprise commerciale maritime, patron artisan pêcheur...) ou public (observateur embarqué ou enquêteur pour l'Ifremer, agent des affaires maritimes...).

* À l'issue de la classe de MAN, les élèves intègrent la 1^{re} année de BTSM.

Cette classe permet aux candidats qui ne sont pas issus de la filière maritime de se familiariser avec l'environnement maritime et d'acquérir des connaissances culturelles, techniques et technologiques.

La scolarité intègre une période de stage en milieu professionnel d'une durée de 4 semaines.

Quatre lycées professionnels maritimes proposent cette formation :

- le LPM de Boulogne-sur-Mer/Le Portel ;
- le LPM Paul Bousquet de Sète ;
- le LPMA de La Rochelle ;
- le LPM du Guilvinec.

Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat autre que le baccalauréat professionnel de la spécialité CGEM, une classe de mise à niveau maritime est ouverte au LPM d'Étel.

- **Le BTSM maintenance des systèmes électro-navals (MASEN)** a pour objectif de former des marins spécialisés, experts dans les domaines technologiques pointus, sur tous types de

navires. Il forme des techniciens embarqués chargés de l'exploitation, de l'entretien et du dépannage des systèmes électroniques, des systèmes informatiques et des réseaux de transmission de données d'un navire.

Deux lycées professionnels maritimes proposent cette formation :

- le LPM Anita Conti de Fécamp ;
- le LPM de Saint-Malo.

Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat autre que le baccalauréat professionnel de la spécialité CGEM, une classe de mise à niveau maritime est ouverte au LPM Pierre Loti de Paimpol.

Vous êtes lycéen

S'inscrire à l'École nationale supérieure maritime

L'École nationale supérieure maritime (ENSM) forme les officiers de la marine marchande. Elle prépare exclusivement aux fonctions d'encadrement et de commandement sur des navires de toute taille et de toute puissance. Elle dispose de quatre sites : Le Havre, Saint-Malo, Nantes et Marseille.

Formation d'ingénieur navigant et d'ingénieur en génie maritime

D'une durée de cinq ans et demi, la formation d'ingénieur est une formation scientifique et technique organisée autour de cours théoriques, de mises en situation professionnelle sur des installations réelles et simulées et de stages embarqués.

Deux cursus s'offrent aux étudiants après la 3^e année :

- **Le cursus ingénieur « navigant »** : il prépare à l'exercice des plus hautes fonctions à bord des navires de commerce. La formation est polyvalente et permet d'occuper les fonctions de capitaine ou de chef mécanicien sur tous les navires.
- **Le cursus ingénieur « génie maritime »** : il prépare à des carrières dans les domaines du développement durable et de la croissance bleue.

Ce cursus est également accessible aux étudiants ayant validé un premier cycle universitaire ou équivalent ainsi qu'aux titulaires de certains diplômes maritimes.

Deux parcours sont proposés aux étudiants :

- le parcours éco-gestion du navire (EGN) concernant le navire propre et économiquement efficient (construction, déconstruction ou exploitation) ;
- le parcours déploiement et maintenance des systèmes offshore (DMO) portant sur la production et l'exploitation des énergies marines.

Admission à la formation : post-bac sur concours.

Formation d'officier chef de quart machine/ chef mécanicien 8000 kW

D'une durée de 3 ans, cette formation prépare les élèves aux fonctions d'officiers machine sur tous types de navires. Ils sont chargés de la conduite et de la maintenance des machines principales et auxiliaires. Ils peuvent également intervenir dans tous les domaines techniques de production et de distribution (électricité,

eau, gestion des combustibles et des déchets...).

La formation est constituée de cours théoriques et de mises en situation professionnelle sur installations réelles et simulées.

Admission : post-bac sur concours.

Il est recommandé de choisir les mathématiques, la physique-chimie et/ou les sciences de l'ingénieur comme spécialité en 1^{re} et terminale.

Formation internationale d'officier chef de quart passerelle/capitaine 3000 (OCQPI)

Cette formation en 3 ans est dispensée en grande partie en anglais. Les officiers chef de quart passerelle

encadrent une équipe de quart dans le service pont d'un navire. Ils assurent la sécurité de la navigation, préparent le plan de route, participent aux opérations commerciales et veillent au respect des règles internationales sous les ordres du capitaine.

Admission : post-bac scientifique sur dossier avec un niveau d'anglais équivalent à un TOEIC 650.

Une classe d'intégration OCQPI (classe de mise à niveau) est ouverte et est recommandée aux détenteurs d'un BAC L et ES qui souhaitent intégrer la formation OCQPI.

Pour toutes informations et inscriptions, rendez-vous sur le site **www.supmaritime.fr**

PAROLES D'OFFICIER

Guillaume L., diplômé de l'ENSM

« Mon parcours est un peu particulier : j'ai d'abord étudié dans un lycée à vocation maritime, puis je suis passé par la case université pour suivre un DUT réseaux et télécommunications avant d'intégrer l'ENSM de Marseille sur concours. Être officier de marine marchande, pour moi, cela veut dire être polyvalent : on doit être capable, sur un navire, de régler un problème électrique et d'enchaîner sur une démarche administrative. Je suis un " touche-à-tout " qui aime la mer et je tenais absolument à travailler à l'international, alors j'ai choisi d'embarquer. »

Où se renseigner ?

- www.formation-maritime.fr
- www.supmaritime.fr
- www.ecologique-solidaire.gouv.fr

→ POUR CONTACTER LES LYCÉES PROFESSIONNELS MARITIMES

En métropole

LPM Boulogne-sur-mer : 33 (0)3 91 90 00 90
LPM-Boulogne@developpement-durable.gouv.fr

LPM Fécamp : 33 (0)2 35 10 45 30
LPM-Fecamp@developpement-durable.gouv.fr

LPM Cherbourg : 33 (0)2 33 88 57 10
LPM-A-Cherbourg@developpement-durable.gouv.fr

LPM Saint-Malo : 33 (0)2 99 81 97 10
LPM-Saint-Malo@developpement-durable.gouv.fr

LPM Paimpol : 33 (0)2 96 55 30 90
LPM-Paimpol@developpement-durable.gouv.fr

LPM Le Guilvinec : 33 (0)2 98 58 96 00
LPM-Le-Guilvinec@developpement-durable.gouv.fr

LPM Étel : 33 (0)2 97 55 30 66
LPM-Étel@developpement-durable.gouv.fr

LPM Nantes : 33 (0)2 40 50 51 01
LPM-Nantes@developpement-durable.gouv.fr

LPM La Rochelle : 33 (0)5 46 43 00 48
LPM-La-Rochelle@developpement-durable.gouv.fr

LPM Ciboure : 33 (0)5 59 47 34 01
lycee-maritime.ciboure@laposte.net

LPM Sète : 33 (0)4 67 51 63 63
LPM-Sete@developpement-durable.gouv.fr

LPM Bastia : 33 (0)4 95 34 83 20
LPM-Bastia@developpement-durable.gouv.fr

En outre-mer

EAM de Trinité – Martinique :
33 (0)5 96 58 22 13

Lycée professionnel Blanchet – Guadeloupe :
33 (0)5 90 81 19 51

EAM Le Port – La Réunion :
33 (0)2 62 42 00 61

CFM Dzaoudzi – Mayotte :
33 (0)2 97 55 30 66

AFC Saint-Pierre-et-Miquelon :
33 (0)5 08 41 43 65

IFMPC Papeete – Polynésie française :
33 (0)6 89 54 18 88

EMM Nouméa – Nouvelle-Calédonie :
33 (0)6 87 28 78 63

→ POUR CONTACTER L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Site du Havre : 33 (0)2 35 54 78 00 / centre.le-havre@supmaritime.fr

Site de Saint-Malo : 33 (0)2 99 40 68 80 / centre.st-malo@supmaritime.fr

Site de Nantes : 33 (0)2 40 71 01 80 / centre.nantes@supmaritime.fr

Site de Marseille : 33 (0)4 91 76 82 82 / centre.marseille@supmaritime.fr

À savoir

La profession de marin est une profession réglementée. Elle est soumise à des conditions spécifiques d'accès et d'exercice telles que prévues par le code du transport (article L5521-1 et suivants), notamment :

→ LA MORALITÉ

Nul ne peut exercer les fonctions de capitaine, d'officier chargé de sa suppléance, de chef mécanicien ou d'agent chargé de la sûreté du navire s'il ne satisfait à des conditions de

moralité et si les mentions portées au bulletin n°2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice de ces fonctions.

→ L'APTITUDE PHYSIQUE

Une visite de contrôle auprès d'un médecin des gens de mer ou d'un médecin agréé est pratiquée avant l'intégration dans un établissement ou

centre de formation maritime. À l'issue de cette visite, le candidat s'expose à être éventuellement déclaré inapte.

→ LA COUVERTURE SOCIALE

En règle générale, le marin est soumis à la législation sociale de l'État du pavillon du navire sur lequel il exerce son activité professionnelle. Le marin employé à bord d'un navire battant pavillon français relève du régime spécial de sécurité sociale des marins géré par l'établissement national des invalides de la marine (ENIM).

Les élèves et les étudiants sont affiliés jusqu'à 24 ans au régime de l'un de leurs parents. Sauf en cas d'accident ou de maladie professionnelle, le régime général les prend en charge. Quel que soit l'âge, les personnes en contrat d'apprentissage et de professionnalisation sont affiliées à l'ENIM.

→ LA CANDIDATURE DES ÉLÈVES ÉTRANGERS

Les candidats ressortissants d'un État non membre de l'Union européenne doivent produire un document attestant l'accord des autorités maritimes

de leur pays d'origine et un justificatif de bourses d'études ou de ressources permettant de couvrir les frais occasionnés par leurs études en France.

Zoom métier

Les métiers de marin

Retrouvez la brochure sur

www.ecologique-solidaire.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*
